

**AB** les Amis  
de l'Institut  
Bordet asbl

PÉRIODIQUE  
TRIMESTRIEL  
août 2017  
N° 119

# BORDET

## news



PB-PP|B-12241  
BELGIE(N)-BELGIQUE



## PATIENTS ET PARTENAIRES

# sommaire

3  
4  
6  
9  
11

## Edito

## Patients et Partenaires

Interview de Patrick Miqueu par Philippe Fiévet

## Léguer aux « Amis », une formidable promesse de vie !

Ariane Cambier, Maître Thierry Van Halteren

## Le Cercle des « Amis »

## Edition 2017 des « 101 Tables pour la Vie »

> LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 - 20 heures 15 - Wolubilis

## “Viva !”

Concert-spectacle autour de Vivaldi  
Sur une idée originale de Vincent Engel

Avec Pietro Pizzuti (Vivaldi),  
les chanteuses Julia Szproch et  
Sarah Théry, de la Chapelle  
Musicale Reine Elisabeth, et  
l'ensemble baroque Les Muffatti

Un subtil équilibre entre le texte interprété  
par Pietro Pizzuti, la musique et la création  
lumière et vidéo. Un spectacle total !

Info et Réservation :  
**02 541 34 14**



## In memoriam

C'est avec une immense tristesse que nous  
avons appris le décès d'Ilona van der Kun,  
volontaire aux 'Amis' depuis plus de 10  
ans. Ilona participait au 'Room Service'. Sa  
gentillesse et son engagement auprès des  
patients nous manquent déjà. Nous pensons  
à sa famille et à ses proches.

## AGENDA

### Les "Midis des Amis"

Cycle de conférences  
organisées par  
"Les Amis de l'Institut Bordet":  
Auditoire Tagnon  
Institut Jules Bordet  
Boulevard de Waterloo, 121  
1000 Bruxelles  
Renseignements: 02/541.34.14.

> LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017  
A 12 heures 30  
Patrick Miqueu, Responsable de la  
promotion de la recherche et des  
collaborations avec les patients  
“*Collaborer avec les patients  
et leurs proches pour améliorer  
la qualité des soins et de la  
recherche*”

> LUNDI 16 OCTOBRE 2017  
A 12 heures 30  
Françoise Rothé, DSc - Labora-  
toire de recherche translationnelle  
en cancérologie mammaire  
“*Le potentiel des biopsies  
liquides dans la prise en  
charge du cancer du sein*”

> SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017  
Stade Fallon

### 2<sup>ème</sup> édition de “Relay for Life”

Course-relais sur piste au profit  
de la lutte contre la leucémie  
en souvenir de  
Vincent Vanhemelrijk

Pour toute information  
supplémentaire sur nos activités:  
[www.amis-bordet.be](http://www.amis-bordet.be)  
[www.vrienden-bordet.be](http://www.vrienden-bordet.be)

**02/541.34.14**  
du lundi au vendredi de 9 à 17h.

Compte dons :  
**BE47 0001 0350 7080**

"Bordet News" est la revue trimestrielle des "Amis de l'Institut Bordet" asbl.

Editeur responsable: Ariane Cambier, 121, Boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles.

Rédacteur en chef: Ariane Cambier.

Comité de Rédaction : Dr J.-B. Burrión, A. Chotteau, Dr D. de Valeriola, D. Janssen, Dr D. Lossignol, Pr D. Razavi

Ont collaboré à ce numéro : Ariane Cambier, Philippe Fiévet, Patrick Miqueu, Maître Thierry Van Halteren

Conception graphique: [www.h2so4studio.com](http://www.h2so4studio.com) - Riozzi Manuela - © cover : ©Wavebreakmedia/istock

Madame, Monsieur,  
Chers 'Amis',

Sous l'impulsion du Dr Dominique de Valeriola, Directrice Générale Médicale, l'Institut Bordet lance actuellement un vaste programme intitulé 'Patients et Partenaires'. Son objectif : inviter les malades à jouer un rôle majeur dans la qualité des soins et des services qui leur sont proposés et ainsi améliorer leur prise en charge.

Comme vous le savez, le patient a toujours été au cœur des préoccupations des 'Amis'. C'est la raison pour laquelle notre association adhère, depuis quelques mois, à l'ECPC (European Cancer Patient Coalition). Avec plus de 400 associations de patients membres, il s'agit de la plus grande structure, au niveau européen, à représenter les personnes atteintes d'un cancer.

Forts de cette adhésion, nous entendons participer activement au programme « Patients et partenaires ». Nous financerons ainsi dans les toutes prochaines semaines les deux premiers projets de recherche relatifs à l'amélioration de la communication sur les essais cliniques et à la création d'un 'e-carnet de liaison'. Patrick Miqueu, nouveau Responsable de la promotion des collaborations avec les patients à l'Institut, nous en détaille le contenu dans ce numéro.

Je profite de cet édito pour vous rappeler que, même si ce n'est pas chose facile, rédiger son testament constitue un acte important. C'est en effet la seule manière de décider, de son vivant, des modalités de transmission de son patrimoine et de s'assurer que ses volontés seront respectées. Sans doute est-ce la raison pour laquelle les personnes ayant rédigé leur testament se disent souvent soulagées.

Comme vous le savez, les legs constituent pour notre association une source de revenus importante, essentielle pour les chercheurs. C'est la raison pour laquelle nous revenons dans cette édition sur quelques informations-clef à destination de tous ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur la manière d'envisager leur succession et ainsi perpétuer les engagements qui étaient les leurs.

Vous y découvrirez également les manifestations organisées cet automne afin de vous permettre de poser gratuitement à des professionnels toutes les questions que vous vous posez sur le sujet.

La rentrée est aussi le moment pour nous de vous annoncer notre traditionnelle soirée théâtrale. Nous avons opté, cette année, pour « Viva », un concert-spectacle autour de Vivaldi. Une mise en scène originale proposant un subtil équilibre entre le texte, interprété par l'extraordinaire Pietro Pizzuti, la musique, le chant et la création vidéo. Un divertissement total à découvrir le 13 novembre à 20 heures 15 à Wolubilis!

Nous vous souhaitons une excellente lecture et une bonne rentrée!

Geachte mevrouw mijnheer  
Beste 'Vrienden'

*Op initiatief van dr. Dominique de Valeriola lanceert het Bordet Instituut momenteel een grootschalig programma onder de naam 'Patiënten en partners'. Het heeft als doel patiënten een grotere rol te laten spelen in de kwaliteit van zorg- en dienstverlening om hun behandeling naar een hoger niveau te tillen.*

*U weet ongetwijfeld dat de patiënt te allen tijde centraal staat in de bekommernissen van de 'Vrienden'. Daarom sloot onze vereniging zich enkele maanden geleden aan bij de ECPC (European Cancer Patient Coalition). De ECPC is met haar ruim 400 leden-patiëntenverenigingen de grootste organisatie op Europees niveau die kankerpatiënten vertegenwoordigt.*

*Vanuit ons lidmaatschap willen wij actief deelnemen aan het programma 'Patiënten en partners'. Zo zullen we heel binnenkort de eerste twee onderzoeksprojecten financieren rond een betere communicatie over klinische testen en de opmaak van een digitaal logboek. In deze editie licht Patrick Miqueu, verantwoordelijke binnen ons Instituut voor een ruimere samenwerking met de patiënten, het project inhoudelijk toe.*

*Ik wil van de gelegenheid gebruikmaken om het even over de opmaak van een testament te hebben. Toegegeven, het thema ligt gevoelig, maar blijft desalniettemin belangrijk. Een testament is immers de enige manier om bij leven de overdracht van uw vermogen zelf te bepalen en de naleving van uw wensen veilig te stellen. Dat is ongetwijfeld de reden waarom mensen die hun testament hebben opgemaakt, vaak een gevoel van opluchting ervaren.*

*Zoals u weet, vormen legaten voor onze vereniging een belangrijke bron van inkomsten, voornamelijk bestemd voor onderzoek. Daarom zetten wij in dit nummer enkele cruciale zaken op een rijtje voor wie extra informatie wenst over successieplanning en persoonlijke engagementen wil bestendigen.*

*U vindt in dit nummer ook een overzicht van de evenementen die dit najaar plaatsvinden en u de kans bieden om uw vragen kosteloos aan deskundigen ter zake te stellen.*

*Het nieuwe seizoen is de ideale gelegenheid om onze jaarlijkse theateravond warm aan te bevelen. Dit jaar kozen we voor Viva, een concertshow rond Antonio Vivaldi. De originele regie brengt een fijnzinnig evenwicht tussen tekst, gebracht door de buitengewoon getalenteerde Pietro Pizzuti, en muziek, zang en videoprojecties. Afspraak voor dit totaalspektakel op 13 november om 20.15 u. in Wolubilis.*

*We wensen u veel leesplezier en alvast een geslaagd seizoen!*

Ariane Cambier Secrétaire Générale / Algemeen secretaris

# onDERvrienden entree sinnig pou



# Patients et

*Avec l'appui des « Amis », l'Institut Bordet lance un vaste programme intitulé « Patients et Partenaires ». Objectif : inviter les malades à jouer un rôle majeur dans la qualité des soins et des services qui leur sont proposés et ainsi améliorer leur prise en charge. Rencontre avec le nouveau Responsable de la promotion des collaborations avec les patients, Patrick Miqueu.*

© Benoît Deprez/tif

**Patrick Miqueu**  
Responsable de  
la promotion des  
collaborations avec  
les patients

## **Vous venez de prendre vos fonctions. Quel a été votre parcours ?**

Docteur en biostatistiques et ayant une solide expérience en recherche clinique, j'ai suivi en 2013 un master en bioéthique qui m'a révélé l'importance de la communication faite aux patients. Je suis donc très heureux aujourd'hui de lancer ce nouveau programme visant à impliquer plus intimement les malades aux activités de l'Institut.

## **En quoi ce programme consiste-t-il ?**

L'objectif consiste à recruter un certain nombre de patients-partenaires prêts à témoigner de leur expérience et à lancer avec eux de nouvelles pistes de réflexion visant à les placer au centre de nos préoccupations et à construire, avec eux, de nouvelles solutions. Car, malgré l'excellent travail des soignants, il faut bien dire qu'il est difficile de se mettre complètement à leur place.

## **D'où cette idée est-elle venue ?**

L'Institut Bordet est impliqué depuis de nombreuses années dans l'OECI (Organization of European Cancer Institutes). Sous l'impulsion du

Dr Dominique de Valeriola, actuellement Présidente de l'OECI et Directrice Générale Médicale de l'Institut Bordet, un groupe de travail a été créé au sein de cette organisation afin de promouvoir au niveau européen des initiatives impliquant les patients dans l'amélioration des services des centres de lutte contre le cancer. L'Institut Bordet a donc décidé d'innover dans ce domaine, avec l'appui d'autres centres européens.

## **Quel est le premier chantier auquel vous allez vous atteler ?**

Le premier projet que nous avons décidé de lancer consiste à créer un outil multi-média visant à améliorer la communication autour des études cliniques. Il s'agit de mieux expliquer aux patients pourquoi nous menons des recherches et de quelle manière celles-ci s'intègrent dans les soins que nous prodiguons. Notre objectif est d'aider le malade à décider plus sereinement s'il est opportun qu'il participe ou non à un essai clinique. Et en améliorant notre manière de communiquer, nous espérons également obtenir un meilleur taux d'adhésion des patients.

## **Votre raisonnement serait donc qu'au mieux les patients sont**

# partenaires

Entretien : Philippe Fiévet



## informés, au mieux ils se mobilisent ?

Oui, notre objectif est de progresser le plus vite possible dans la lutte contre les cancers, et pour cela, il est important qu'un maximum de patients qui le souhaitent participent aux études cliniques qui les concernent. Il s'agit dès lors d'expliquer notre démarche d'un point de vue scientifique, de faire part des espoirs que de nouveaux candidats-médicaments peuvent susciter et ce sans jamais occulter les contraintes (examens supplémentaires...) ni les risques inhérents à la participation à une étude clinique. Nous souhaitons promouvoir, entre le patient participant à une étude et le médecin-chercheur, une relation ouverte et réciproque du type « Je donne et je reçois ». Au final, notre tâche de communicants consiste à fournir aux uns et aux autres tous les outils pour que la décision, parfois difficile, de s'engager sur la voie de l'essai clinique se prenne le plus sereinement possible.

## Comment allez-vous vous y prendre ?

Nous venons de constituer un groupe de travail composé de professionnels (médecins-chercheurs, infirmières de recherche, psychologues...) et de patients ayant déjà participé ou non à des essais cliniques. Notre objectif est de trouver avec eux une façon simple et accessible de présenter la recherche clinique ainsi que la manière dont elle s'intègre dans les soins qui sont dispensés à l'Institut. Il est à parier que ce processus permettra aussi au monde médical d'adapter son discours dans l'intérêt de tous.

## Un autre projet lié à la continuité des soins vous tient également à cœur.

Effectivement. L'idée est ici de mettre en place un carnet de liaison informatisé permettant de renforcer les liens entre les patients et tous les acteurs de soins. L'objectif est multiple : pouvoir accéder de chez soi à l'agenda de ses consultations et à une partie de son dossier médical ; permettre au patient de partager son dossier avec, par exemple, son médecin de famille ; et enfin, offrir la possibilité, pour celui qui le désire, de tenir un journal de bord avec toutes les questions qu'il se pose, ses notes sur la fatigue qu'il éprouve, sur les effets secondaires auxquels il doit faire face, etc... Le médecin pourra utiliser ce carnet de liaison qui, du coup, deviendra un vrai carnet d'observations. Soyons clairs. Il ne s'agit pas d'un « facebook du patient », mais d'un carnet géré par l'hôpital, totalement sécurisé et sans aucune visée commerciale. Le développement de cet outil est également soutenu par 'Les Amis' dans le cadre d'un projet de recherche.



© Benoît Deprez/Tif

«Le malade a toujours été au cœur des préoccupations des 'Amis'. Dans ce cadre, ceux-ci ont adhéré, il y a quelques mois, à l'ECPC (European Cancer Patient Coalition). Avec plus de 400 associations de patients membres, il s'agit de la plus grande structure, au niveau européen, à représenter les personnes atteintes

d'un cancer. Forts de cette adhésion, 'Les Amis' entendent activement participer au programme 'Patients et Partenaires' lancé par l'Institut. C'est ainsi qu'ils financent d'ores et déjà les deux projets de recherche relatifs à l'amélioration de la communication sur les essais cliniques et à la création d'un e-carnet de liaison».

Ariane Cambier

# Léguer aux 'Amis',

*Même si ce n'est pas chose facile, rédiger son testament constitue un acte important. C'est en effet par le testament que l'on peut décider, de son vivant, des modalités de transmission de son patrimoine et s'assurer ainsi que ses volontés seront respectées.*

## Pourquoi rédiger un testament ?

En son absence, c'est la loi qui déterminera qui recevra vos biens et, sans héritiers légaux, c'est l'Etat qui héritera. Autant donc prendre les devants d'autant que la rédaction d'un testament n'est jamais définitive : vous pouvez le modifier à tout moment si vous changez d'avis ou si votre situation personnelle change. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la majorité des personnes ayant rédigé un testament se disent soulagées.

## Quels sont les principaux types de testaments ?

L'on distingue deux grands types de testaments :

- **Le testament olographe** : rédigé par vous-même, sans notaire, il doit impérativement être écrit, daté et signé de votre main. Comme le notaire n'intervient pas, il n'occasionne aucun frais. Mais attention ! Il s'agit du testament qui présente le plus grand risque d'être invalidé, parce qu'insuffisamment clair par exemple. De plus, il peut être égaré ou détruit...
- **Le testament notarié ou authentique** : vous le dictez mais il est établi par le notaire suivant les règles légales. Il occasionne certes des frais mais présente l'avantage d'être sûr. De plus, il est alors conservé chez le notaire après avoir été introduit dans un fichier central des testaments qui, tout en assurant sa confidentialité, en

garantit la mise en circulation lors du décès.

## Quels types de legs peut-on inclure dans un testament ?

L'on distingue trois types de testaments :

- **Un legs universel** : il porte sur tous les biens de votre succession à l'exception de ceux que vous léguerez via un legs particulier ou à titre universel.
- **Un legs particulier** : il porte sur une somme d'argent ou un bien précis. Ex : vous effectuez un legs universel à votre enfant, charge à lui de délivrer un legs particulier de 25.000 euros.
- **Un legs à titre universel** : il porte sur un pourcentage déterminé de vos biens/ Ex : vous faites un legs universel à votre enfant, charge à lui de délivrer un legs à titre universel de 10% de vos biens.

## Quelles sont les questions à se poser pour rédiger un testament ?

### Quelle est la liste de vos biens ?

Celle-ci doit inclure vos biens tant mobiliers (comptes à vue et d'épargne, portefeuille titres, objets d'art, bijoux...) qu'immobiliers (maisons, terrains), votre/vos assurance(s)-vie ainsi que vos dettes éventuelles.

### Qui souhaitez-vous inclure dans votre testament ?

La première question à se poser est de savoir si vous avez des héritiers dits « réservataires ». La loi garantit en effet à ceux-ci un minimum. Sont

considérés comme tels le conjoint survivant, les descendants (enfants) ainsi que les parents survivants s'il n'y a ni conjoint ni descendants.

Par contre, pour la partie restante, appelée « quotité disponible », vous pouvez en disposer comme vous l'entendez. Ainsi par exemple, ce n'est pas parce que vous avez des enfants que vous ne pouvez pas envisager de léguer une petite partie de vos biens à une bonne cause et ainsi perpétuer les engagements qui étaient les vôtres.

Pour intégrer un membre de votre famille ou un ami dans votre testament, vous avez besoin de son nom complet, de son adresse, de sa date et de son lieu de naissance.

Si vous voulez soutenir une bonne cause, vous devez mentionner les informations suivantes :

- Son nom et sa forme juridique
- L'adresse de son siège social
- Son numéro d'entreprise si possible

Ex : « Les Amis de l'Institut Bordet » asbl – Rue Héger Bordet, 1  
1000 Bruxelles – Numéro d'entreprise : 0408.695.444



# une formidable promesse de vie !

Ariane Cambier & Maître Thierry Van Halteren

## Le legs en duo, un formule intéressante si vous n'avez pas d'héritiers en ligne directe

Le legs en duo se compose de deux legs. Vous léguiez une partie de vos avoirs à un héritier et une autre à une bonne cause, charge à celle-ci de payer, outre ses propres droits de succession, ceux de l'héritier. Celui-ci recevra donc un héritage net et ne devra plus rien payer.

Les taux appliqués aux héritiers autres que (petits-) enfants, conjoint, cohabitant légal et (grands)-parents s'avèrent très élevés. Grâce aux droits de succession réduits dont bénéficient les bonnes causes, le montant total des droits payés à l'Etat sur votre héritage sera moins élevé que dans le cas d'un legs ordinaire. Cette formule profite donc tant à vos héritiers qu'à la bonne cause.

### Exemple de legs en duo :

#### Legs ordinaire :

Monsieur A. habite Bruxelles et n'a pas d'héritier direct. Il laisse 500.000 euros à une amie. A son décès, celle-ci

paiera 358.750 euros de droits de succession et recevra donc un héritage net de 141.250 euros.

#### Legs en duo :

Monsieur A. lègue 250.000 euros (nets de droits) à une amie et le solde à une asbl bénéficiant de droits réduits, charge à celle-ci de payer la totalité des droits de succession, soit 158.750 euros pour son amie et 31.250 euros (12,50% de droits réduits en région bruxelloise) pour elle-même, soit un total de 190.000 euros. Ainsi, l'amie recevra 250.000 euros (au lieu de 141.250 euros) tandis que la bonne cause recevra, elle, 60.000 euros nets.

Attention, être désigné légataire universel implique des responsabilités qui ont un coût. C'est la raison pour laquelle la plupart des associations fixent un montant minimum en-dessous duquel elles refusent le legs en leur faveur. Il est donc important de se renseigner au préalable.

A noter qu'un legs en duo nécessite une série de calculs. L'avis d'un professionnel s'avère donc important.

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### ► Faut-il avoir un patrimoine important pour faire un legs ?

Non, tout legs du moment qu'il n'est pas déficitaire, nous est des plus précieux.

### ► Y a-t-il un âge pour rédiger son testament ?

Non. Nous croyons volontiers que le legs est une décision concernant les personnes âgées. Or, il n'y a pas d'âge pour préparer sa succession ! Mettre ses proches à l'abri, prévoir un projet qui nous survivra (...) peuvent être envisagés à tout moment de sa vie.

### ► Puis-je envisager un legs à une bonne cause si j'ai un conjoint et/ou des enfants ?

Bien sûr. Une part leur revient certes obligatoirement : c'est la part « réservataire », laquelle assure qu'ils ne soient jamais lésés. Mais vous pouvez envisager un legs à une bonne cause sur la partie restante de votre patrimoine.

### ► A qui m'adresser pour être bien conseillé (e) ?

Vous pouvez vous tourner vers votre notaire. Si vous n'en n'avez pas ou si vous souhaitez prendre des informations avant de le rencontrer, vous pouvez vous adresser gratuitement à notre spécialiste des legs, Maître Thierry Van Halteren, notaire honoraire. Il vous rencontrera en toute discrétion chez vous ou dans nos bureaux. Pour prendre rendez-vous :

**02/541 34 14**

### ► Si je décide de faire un legs aux 'Amis', quelle relation vais-je avoir avec eux ?

Nous accompagnons chaque légataire qui le souhaite personnellement et dans la durée. Nous tenons dans tous les cas compte de vos desiderata.



## POURQUOI FAIRE UN LEGS AUX 'AMIS DE L'INSTITUT BORDET' ?

- > « Les Amis » sont la seule association à financer exclusivement la recherche contre le cancer à l'Institut Bordet, seul centre oncologique mono-spécialisé en Belgique internationalement reconnu pour la qualité de ses soins et de ses recherches
- > Les programmes de recherche qu'ils financent répondent à un besoin urgent et concret des patients : mise au point de nouveaux traitements, amélioration des traitements existants, meilleure compréhension de l'origine et du développement des cancers...
- > En permettant à l'Institut Bordet d'acquérir les appareils médicaux de dernière génération indispensables aux chercheurs, ils lui permettent de rester à la pointe de l'innovation
- > En finançant des bourses, ils lui permettent de recruter les meilleurs experts dans le domaine de la recherche
- > Ils gèrent les fonds qui leur sont confiés en toute transparence, en veillant à limiter au maximum les frais généraux
- > Ils paient des droits de succession réduits

## SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE ORGANISÉE PAR 'LES AMIS'

**Mardi 28 novembre 2018 à 10h30**

Lieu : Halle des Tanneurs  
Rue des Tanneurs, 58-62 à 1000 Bruxelles  
**En partenariat avec Testament.be**

### Programme :

10h30-11h : Accueil des participants  
11h-11h30 : Quel usage 'Les Amis' font-ils des legs qu'ils reçoivent ?  
11h30-11h45 : Pause  
11h45-12h : En quoi donner rend heureux ?  
Patrice Macar

**Attention : nombre de places limité !**



**TESTAMENT.BE**

### La 'TOURNEE GÉNEREUSE' de Testament.be

Testament.be célébrera cet automne son dixième anniversaire en organisant des mini-Salons du testament dans différentes villes du pays. Ainsi, 'Les Amis' seront présents aux salons suivants :

**Mardi 10 octobre 2017**

Leuven - Provinciegebouw  
Matin : 9h45 - 12h30  
Après-midi : 13h45 - 16h30

**Jeudi 12 octobre 2017**

Bruxelles - Les Tanneurs  
Matin : 9h45 - 12h30  
Après-midi : 13h45 - 16h30

### Au programme :

- > Conférences sur l'ABC des dons et legs en faveur d'une bonne cause et gains du legs en duo
- > Conseils gratuits dispensés par des notaires
- > Distribution gratuite du Guide « Bien Régler, Bien Léguer »
- > La Loterie Nationale offrira un cadeau à chaque invité
- > Boissons et restauration pour tous

**Inscription : [info@testament.be](mailto:info@testament.be)**

12h-12h30 : Comment être sûr que ses volontés soient respectées à sa mort ?  
Maître Valérie Bruyaux, Notaire

12h15-13h : Questions/réponses en présence de Maître Thierry Van Halteren, Notaire honoraire, responsables des legs aux 'Amis'

**Inscrivez-vous dès aujourd'hui au 02/541 34 14 du lun. au ven. de 9 à 17h ou en envoyant un mail à [amis@bordet.be](mailto:amis@bordet.be)**



Maître Thierry Van Halteren



# Le Cercle des Amis

Nous avons le plaisir de publier la liste clôturée au 31 décembre 2016 des membres du Cercle des « Amis de l'Institut bordet » qui, par un apport financier important à notre association, ont marqué leur attachement à la recherche à l'Institut Bordet. Au nom des médecins et des chercheurs, nous les remercions vivement pour leur engagement à nos côtés !

## Membres PARTICULIERS

Mme Ana AGUADO	Mme Christine DEMAECCKER	Mme Delphine HOUBA	Mme Pasquale MICONI	Mr et Mme UMBERTO TIBERI
Mme R. ANKH	Mr Léon DEMAEGT	Mr et Mme Guy HUBERT - PERON	Mr Jean-Paul MINON	Mr et Mme Raymond & Christiane T'JOLLYN - NIEUS
Mijnheer Nikolaas BAECKELMANS	Mr Jozef DESMEDT	Mme, HUBIRONT-RAYBAUD	Mme Fabienne MOONS	Baron Robert TOLLET
Mr Luc BAEKE	Mme Laurence DESSOUROUX	Mr Sebastien JANSSEN	Mr Jacques NASIELSKI	Mme Maria TRIANTOPOULOU
Mme Annette BAUDUIN	Mme Genevieve DONNAY	Mr et Mme Michael JASPERS	Mr Daniel NOE	Baron Guy ULLENS de SCHOOTEN
Mr Clément BAUDUIN	Mr Pascal DORMONT	Mme Isabelle JEROME	Mr Gaetan BLEECKX	Mr et Mme VAN BOST
Mme Michèle BAUM	Mme Nathalie DOURET	Mme Valerie JEUNE	Mr Paul PARADIS	Mr Alain VAN DEN EYNDE
Mr Pierre BERGER DE LA VILLARDIERE	Comtesse Diego du MONCEAU de BERGENDAL	Mr Albert KESSLER	Mr et Mme PEETERS	Mme Bernadette VAN DEN PEEREBOOM
Mr Arielle BESSON	Mme Jacqueline DUCHATEAU	Mme Carine KONINCKX	Mr Jacques PETERS	Mme Suzanne VAN DER TAELEN
Mme Nadine BLOEM	Mme Mauricette DUMONT	Mme Béatrice KOSSMANN	Mr Jacques PINSON	Mevrouw Benedikt VAN DER VORST
Mme Yvonne BOEL	Mr Paul DUPUY	Mme Nadine KREITZ	Mr Bernard PIRAUX	Mr Henri VAN DIERDONCK
Mme Odile BONGRAIN	Mme Veronique EMSSENS	Mr et Mme Michel & Josette LABYE - OCKERMAN	Mme Françoise PROHOROFF	Mme Annie VAN GHELWUE
Mr et Mme René BONTEMPS-KARAMAOUN	De Heer en Mevrouw Gaetan EMSSENS	Mr Bruno LAMBERT	Mr Olivier RALET	Mijnheer Carl VAN HOOL
Mme Françoise BOUFFIOUX	Baron et Baronne Stanislas EMSSENS - BOEL	Mevrouw Leonie LAUREYS	Mr Jacques REDING	Mr Daniel VAN HOPPLYNUS
Mme Marie BOURGUET	Mme Madeleine ENGLEBERT	Mr David LEE HARGITT	Mme Ellen ROBSON	Mme Myriam VAN KERK
Mme Dominique BRION	Mme Renée ESTENNE	Mr Baudouin LEMAIRE	Mevrouw Gilberte ROWIE	Mme Anne van MARCKE de LUMMEN
Mme Fabienne BRYSKERE	Mme Françoise FABLE	Mr Elie LEVY	Mme Nadine ROZENWEIG	Mr Daniel VAN ORMELINGEN
Mijnheer Alexis CALMEYN	Mr Emile FAVERLY	Mme Renée LEWKOWICZ	Mr Frédéric SAMAMA	Mijnheer Bruno VANDE VYVERE
Mme Louise CELIS	Mr Anne-Gisèle FEERTAG	Mme Anne LICHTENBERG	Mr Gilles Simon	Mr Christian VANDEMOORTELE
Mevrouw Emely CHRISTIAENS	Mr Paul-Alain FORIERS	Mr Manfred LOEB	Mr Georges SIMONARD	Mme Marie France VANKUEKENE
Mme Marcelle COLLA	Mr Freddy FOUCART	Mme Margrit LOEWENSTEIN-MULLER	Mr et Mme Hans Arthur SKEPPNER	Mme Françoise VERHAEGHE
Mr Alfred COLLINET	Mme Antoinette FREDEAU	Mme Denise LOUTERMAN	Mr Alain SLOCK	Mijnheer Jean VROMAN
Mr Jacques COPPIN	Mme Francesco GAGLIANI	Mr Jose MAGER	Mr Denis Michel SOLVAY	Mme Daphné WAJSBROT
Mr et Mme CORNELIS	Mr Jean-René GILLION	Mr Niccolo MARACCHI	Pr Maurice SOSNOWSKI	De Heer en Mevrouw WATERKEYN
Mme Edith COUNE	Mr et Mme Chantal GILLION-BENEIX	Mme RICHARDS-MARSHA	Mijnheer Alain SPEECKAERT	Mr et Mme WETS - FIEMS
Mme Jean COUSIN	Mr Robert GLORIEUX	Mr et Mme Raymond MARTIN	Mme Jeanine-Anne STIENNON-HEUSON	Mr J. WIBO-VAN DEN BERGHE
Mme Colette DAMIENS	Mr Serge GOBLET	Mevrouw Angeline MARX	Mme Juliette TAYMANS	Mr et Mme William WILFORD
Mr Vincent DARNAUD	Mr Philippe GOFFAUX	Mme Bernadette MASSON	Mr Paul TELLIER	Mr ZAFRANY
Mme Laurence de FAYS	Mr Philippe GOISSE	Mevrouw Micheline MEEUS	Mme Marie-Thérèse THEIRLYNCK	Mijnheer ZOHAR
Baron et Baronne Guillaume de GIEY	Mr Serge GOISSE	Mme Nicole MENY	Mevrouw Sonja THEUNIS	
Docteur Jacques DE HALLEUX	Mr et Mme GOLDSCHMIDT-CONTEMPRE	Mijnheer Laurent MERCIER	Mr Jean-Albert THOMAS	
Mr André de KERCHOVE de DENTERGHEM	Mme Colette HANSSEN - THOUMSIN	Docteur Jean-Pierre MERLIN	Mme Sabine THORN	
Mr Benoit DE LANDSHEER	Mr Jean-Louis HAUSTRATE	Mme Mia MERTENS		
Mr Alain DE PAUW	Mme Carole HEISBOURG			
Mr et Mme Robert DE ROY MENY	Mr Joseph HEISBOURG			
Mr et Mme Robert DE RUBEIS	Mr et Mme Paul HENRICOT-DE HEPCEE			
Mme Anne de SELLIERES de MORANVILLE	Mr Stéphane HERPAIN			
Mr Pierre-Alain DE SMEDT	Mr Luc HERPAIN			
Mr Jacques de SMET	Mr Volker HEYDT			
Comtesse Sybille de SPOELBERCH	Mme Jayne HILL			
Mme Hélène DEBEHOGNE	Mr Jean-Michel HOFFELMAN			
Mijnheer Michel DEFOURNY	Mme Stéphanie HOFFELMAN			
Mr Jules DEGOL	Mijnheer Jacques HOFFENBERG			
	Mr Peter HORSTMANN			

## SOCIÉTÉS

ABBAYE DE LEFFE A.S.B.L.  
 AGILIS MANAGEMENT SPRL  
 AQUA RESI SYSTEMS  
 ASS OITAR PROVENCE MISTR  
 ATRIMA SPRL  
 BELGACOM S.A.  
 BNP PARIBAS FORTIS SA  
 BRANDWISE GROUP  
 BURCO EUROPE SA  
 CAL SAINT-GHISLAIN  
 CARE INVESTMENT BVBA  
 CBC Banque & Assurances  
 COFIMAT SPRL  
 DIRECT TAILORING SPRL  
 DUVEL MOORTGAT NV  
 EURO DISTRI BABY SPRL  
 EUROPEAN DISTRIBUTION SYST

FABRICOM SA  
 FCM ARCHITECTS SPRL  
 GEM. BESTUUR ZAVENTEM  
 GUERBET SA  
 IMMO ALCO SPRL  
 ISOTHERMOS SA  
 K.S.E SC/SPRL  
 L.I.F.E. NV  
 LA SOURCE  
 LIMITED EDITION SPRL  
 LIONS CLUB BRUSSELS  
 MARC KADANER SPRLU  
 MARKETING AND COMMERCIAL  
 MARS 5 SPRL  
 MATT AND CO SPRL  
 MEDSYS SA  
 MY FAIR BVBA

NAGELMACKERS Banque  
 PIERRE BERGE & ASSOCIES  
 POLYTEC SA  
 RE-ELLE BVBA  
 RESTAURANT PICCOLO  
 MONDO SA  
 SKALLI INVEST SA  
 SOFT SA  
 SOLIDARITE 888  
 SOPHIL VZW  
 TAHRI SC/SPRL  
 TAMARIND FOODS SPRL  
 TRANSPORTS VERVAEKE NV  
 TROIL SPRL  
 TWIG - Art SPRL  
 VI ET LES AUTRES  
 VIDONNE ASBL



## '101 Tables pour la Vie' : un nouveau succès!

Le 1<sup>er</sup> juin dernier se tenait la 13<sup>ème</sup> édition des '101 Tables pour la Vie' réhaussée de la présence de la comédienne Brigitte Fossey. Restaurateurs et donateurs au grand cœur ont une nouvelle fois répondu présents. De tout cœur, merci !



Mme Christian Jourquin, un ami  
et Mme Claude Oreel >

< Le Dr Dominique de Valeriola (Directrice générale Médicale de l'Institut Bordet), Christian Jourquin (Président des 'Amis') et Ariane Cambier (Secrétaire Générale des 'Amis')



Le Dr Dominique de Valeriola, Yves Mattagne, Ariane Cambier, Ghislaine Arabian, Pascal de Valkeneer et Grégoire Dune

Brigitte Fossey, marraine  
des '101 Tables', procé-  
dant au tirage au sort >



< Ray Vanderstraeten  
et Olivia Vastapane



Le Baron Paul-Emmanuel  
Janssen et Madame  
Charles Maskens



Le Dr Catherine Philippon et  
Jean-Michel Hamon (Le Toucan)



Le Pr Dirk Van Gestel et  
Stéphane Rillaerts



Nathalie Didden, Maître Thierry  
Van Halteren et Ariane Cambier



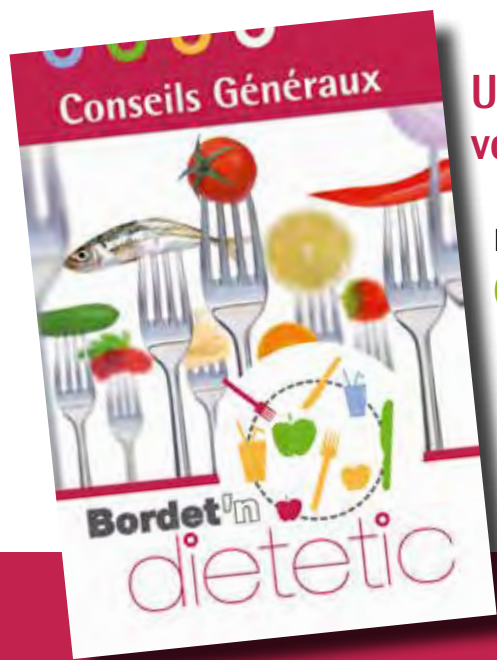
Mr et Mme Stoclet



Mr et Mme Goldschmidt



Philippe Gillion, Ariane Cambier,  
Nathalie Roland, Brigitte Fossey,  
Miene Gillion, Christine Blairon et  
Dominique de Valeriola



Une nouvelle brochure de conseils pratiques pour vous accompagner durant vos traitements.

Pour vous la procurer gratuitement :  
**02/541.37.92**



Une initiative du Service Diététique de l'Institut financée par l'ASBL Bordet'n Wellness.

*Pour soutenir l'amélioration du bien-être des patients de l'Institut, nous vous proposons,*

3 jolis sacs 'fruity'

*pour vos courses.*



**Prix : 5 euros**  
au profit de l'asbl Bordet'n Wellness.

Disponibles au 7<sup>ème</sup> étage du 121 Boulevard de Waterloo.

**2<sup>ème</sup> édition de Relay for Life** > **SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017**

**À PARTIR DE 13 HEURES**  
**STADE FALLON**

Course-relais sur piste au profit de la lutte contre la leucémie en souvenir de Vincent Vanhemelrijk



Pour toute information : [www.100relayrace.com](http://www.100relayrace.com)

**Lundi 13 novembre 2017**

**20 heures 15 - Wolubilis**

# Viva !

**CONCERT-SPECTACLE AUTOUR DE VIVALDI**

Sur une idée originale de Vincent Engel

Mise en scène : Gabriel Alloing

Avec Pietro Pizzuti (Vivaldi), les chanteuses Julia Szproch et Sarah Théry, de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, et l'ensemble baroque Les Muffatti

Un subtil équilibre entre  
le texte, la musique et la  
création lumière et vidéo.  
Un spectacle total !

## Soirée de Gala

**AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER  
À L'INSTITUT JULES BORDET**

INFOS ET RÉSERVATION :  **les Amis de l'Institut Bordet** asbl

121 BLD DE WATERLOO - BRUXELLES - 7<sup>ÈME</sup> ÉTAGE - PAIEMENT PAR BANCONTACT POSSIBLE

**02/541 34 14**